



Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques

Résumés des conférences et travaux

143 | 2012
2010-2011

Hagiographie et histoire monastique

Jean-Loup Lemaitre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1310>

ISSN : 1969-6310

Éditeur

École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2012

Pagination : 177-180

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Jean-Loup Lemaitre, « Hagiographie et histoire monastique », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 143 | 2012, mis en ligne le 24 septembre 2012, consulté le 23 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/1310>

Tous droits réservés : EPHE

HAGIOGRAPHIE ET HISTOIRE MONASTIQUE

Directeur d'études : M. Jean-Loup LEMAITRE

Programme de l'année 2009-2010 : I. *Chapitres et monastères du royaume latin de Jérusalem (d'après un livre récent)*. — II. *Les enceintes monastiques*.

I. *Chapitres et monastères du royaume latin de Jérusalem*

Si l'histoire politique et militaire du royaume latin de Jérusalem, étroitement liée à celle des croisades, est bien connue et a fait l'objet de monographies importantes, parmi lesquelles on retiendra celles de Jean Richard¹ et d'Hans Eberhard Mayer², son histoire religieuse est bien moins fournie, et tout particulièrement l'histoire de ses monastères³. Celle des patriarchats grec et latin a certes fait l'objet récemment de deux ouvrages de références, de Johannes Pahlitzsch et de Klaus Peter Kirstein⁴, mais celle des monastères, qu'il s'agisse des monastères grecs et syriens présents en Palestine avant l'arrivée des Latins ou des monastères implantés après l'occupation latine, reste mal connue et repose sur des travaux anciens, à l'exception du recueil d'articles d'H. E. Mayer, *Bistümer, Klöster und Stifte im Königreich Jerusalem*⁵. Force était jusque-là, pour avoir une vue synthétique de l'implantation des monastères latins en Terre sainte, de recourir à l'article ancien et sommaire de dom Ursmer Berlière, « Les anciens monastères bénédictins de Terre sainte », publié en 1888⁶, voire au livre de Melchior de Vogüé, *Les églises de la Terre sainte* (Paris, 1864).

La publication à Cambridge, entre 1993 et 2009, en quatre gros volumes in-4° de la somme de Denys Pringle, *The Churches of the Crusader Kingdom of Jerusalem, A Corpus*⁷, a permis de renouveler la question. Avant tout architecte et archéologue, Denys Pringle s'est attaché à relever, par ordre alphabétique des sites, toutes les mentions et traces d'édifices ecclésiastiques, de la simple chapelle aux sanctuaires les plus prestigieux comme le Saint-Sépulcre de Jérusalem, qu'ils soient d'origine grecque, syrienne ou latine. Il ne fait certes pas l'histoire des monastères grec ou latins rencontrés – ce qui serait d'ailleurs difficile car les sources archivistiques sont

1. J. Richard, *Le royaume latin de Jérusalem*, Paris, 1953.
2. H. E. Mayer, *Die Kanzlei der lateinischen Könige von Jherusalem*, Hanovre, 1996 (MGH, Schriften, 40).
3. Voir B. Hamilton, *The Latin Church in the Crusades States: the Secular Church*, Londres, 1980; H. E. J. Cowdrey, *The Crusades and the Latin Monasticism, 11th-12th Centuries*, Aldershot, 1999.
4. J. Pahlitzsch, *Graeci und Suriani im Palästina der Kreuzfahrzeit*, Berlin, 2001; — K.-P. Kirstein, *Die lateinischen Patriarchen von Jerusalem...*, Berlin 2002 (Berliner Historischen Studien, 33 et 35).
5. Hanovre, 1977 (MGH, Schriften, 26).
6. *Revue bénédictine*, t. 5 (1888), p. 437-476, 502-512, 546-562; également paru la même année en allemand dans les *Studien und Mittheilungen aus dem Benediktinerorden*, t. 9 (1888), p. 475 sq.
7. Vol. I, *A-K (exclunding Acre and Jerusalem)*, 1993; — vol. II, *L-Z*, 1998; — vol. III, *The City of Jerusalem*, 2007; — vol. IV, *The Cities of Acre and Tyre, with Addenda et Corrigena to volumes I-III*, 2009.

rare et il ne reste pratiquement que le cartulaire du Saint-Sépulcre, publié en 1984 par Geneviève Bresc-Bautier et un ensemble de copies de chartes assez conséquent pour Sainte-Marie-du-Val de Josaphat, à Jérusalem, publié à la fin du XIX^e siècle par Charles Kohler – mais il donne le relevé des sources, archivistiques et littéraires, graphiques et photographiques, et la description précise des bâtiments conservés, en tout ou en partie, accompagnés de plans au sol ou à niveau.

C'est donc ce travail exceptionnel qui a servi de base pour les conférences¹. Après une présentation du cadre géographique, la structure diocésaine pour laquelle il faut hélas toujours recourir à l'*Oriens christianus* de Le Quien², et des problèmes qui lui sont liés, en particulier l'impossibilité de donner des limites précises de ces diocèses et d'en connaître la composition, puis du cadre chronologique, nous avons entrepris la présentation des abbayes de moines noirs en étudiant successivement l'abbaye de Sainte-Marie-Latine [Pringle, n° 334] et Sainte-Marie-la-Grande [Pringle, n° 335], à Jérusalem, de Saint-Georges de Labaène (al-Baina et Deir el-Asad) [Pringle, n° 29] et du Mont-Thabor [Pringle, n° 255], en analysant en particulier les bulles de confirmation des biens de ces abbayes publiées par Rudolf Hiestand³, et en s'attachant aux sources narratives, chroniques comme celle de Guillaume de Tyr ou l'*Histoire orientale* de Jacques de Vitry⁴, mais aussi les récits de pèlerins évoquant plus ou moins longuement ces abbayes, comme celui du pèlerin russe Daniel pour le mont Thabor⁵. Le temps ne nous a pas permis d'étudier, comme il était prévu, les abbayes de Sainte-Anne [Pringle, n° 305], Sainte-Marie du Mont-Sion [Pringle, n° 336], Sainte-Marie du Val de Josaphat [Pringle, n° 337] à Jérusalem, de Béthanie [Pringle, n°s 59-60] et de Palmaria [Pringle, n° 176], mais nous avons pu prendre en compte les établissements des maisons étudiées transférées à Saint-Jean-d'Acre après la chute de Jérusalem en 1187.

II. Les enceintes monastiques

Le monastère a été de tout temps un espace clos et en 1770 encore, dans son *Dictionnaire de droit canonique*, à l'article « Clôture des monastères », Durand de Maillane rappelait qu'il devait être enfermé dans son enceinte, avec deux portes seulement, une porte piétonne et une porte charretière. Pourtant au XVIII^e siècle, il y a loin entre la théorie juridique et la réalité, notamment en ville, la chose restant plus ou moins effective pour les monastères ruraux. Il suffit de se reporter aux planches du *Monasticon gallicanum*⁶ pour en avoir la confirmation. Si certaines enceintes ont été plus ou moins conservées, voire entretenues comme celle de l'abbaye cistercienne de

1. Consultable à Paris à la BNF, à la bibl. de la Sorbonne, à la bibl. Sainte-Geneviève, au centre de recherches d'histoire et de civilisation byzantine de l'université Paris-I et à la bibl. de l'INHA.
2. Paris, 1740, 3 vol. in-fol.
3. *Vorararbeiten zur Oriens Pontificus*, vol. III. *Papsturkunden für Kirchen im Heiligen Land*, Göttingen, 1985 (Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen, Phil.-hist. Klasse, sér. 3, vol. 136).
4. L'édition critique en a été publiée en 2008 : Jacques de Vitry, *Histoire orientale – Historia orientalis*, J. Donnadiou (éd.), Turnhout, 2008 (Sous la règle de saint Augustin).
5. *Itinéraires russes en Orient*, I, 1, B. de Kitrowo (éd.), Genève, 1889 (Société de l'Orient latin).
6. *Monasticon gallicanum. Collection de 168 planches représentant les monastères de l'ordre de Saint-Benoît*, par A. Peigné-Delacourt, Paris, 1871 [Réimpr. Paris, 1983].

Clairvaux, beaucoup d'autres ont totalement disparues où n'ont laissé que quelques épaves, quelques pans de murs comme à Saint-Riquier. Quelques abbayes ont conservé l'intégralité de leurs enceintes et nous avons commencé cette approche avec l'étude de celle du monastère de Sainte-Catherine au mont Sinaï, – qui ressortait du royaume latin de Jérusalem aux XII^e et au XIII^e siècles – qui est admirablement conservée, avec des parties remontant au VI^e siècle [Pringle, n° 250]. L'étude s'est attachée à l'enceinte elle-même certes, mais aussi à la répartition et à l'implantation des bâtiments renfermés à l'intérieur d'elle, dont une mosquée. Une séance a été consacrée à l'examen de quelques enceintes monastiques russes, où plus exactement moscovites : celles des monastères Donskoï, fondé au XI^e siècle, Novospaski, fondé au XIII^e siècle, Saint-Andronic, construit en 1359, en bois, puis reconstruit en 1420, en pierre, et Novodievitchi, fondé en 1524. Les enceintes conservées, exceptionnelles, remontent pour l'essentiel au XVII^e siècle dans leur état actuel. La particularité de ces monastères est aussi d'avoir été conçus comme une couronne de forteresses protégeant la ville, formant une véritable ceinture défensive autour d'elle, ce qui a contribué à leur maintien.

En Occident aussi les monastères ont pu jouer un rôle défensif et c'est le cas à Paris, avec une série de monastères ou de maisons religieuses situés hors de l'enceinte de Philippe Auguste : Saint-Germain-des-Prés et Saint-Victor sur la rive gauche, Saint-Martin-des-Champs, le Temple, Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers et les célestins sur la rive droite. La construction de l'enceinte de Charles V a rendu ces fonctions caduques dans la seconde moitié du XIV^e siècle. On a étudié en préambule les quelques textes évoquant les enceintes publiés dans le recueil de Mortet et Deschamps, concernant Maguelone, Saint-Germain d'Auxerre et Saint-Hubert d'Ardenne¹.

Les conférences ont donc été consacrées à l'examen successif d'un certain nombre d'enceintes parisiennes. Le temps a manqué en effet pour sortir de Paris. Le plan de Truschet et Hoyau ou « plan de Bâle », du milieu du XVI^e siècle, a servi de point de départ et celui de Louis Bretez, dit « de Turgot », de 1739, de point d'arrivée, en utilisant selon les cas les autres plans et documents graphiques conservés², chaque présentation de plan étant accompagnée d'illustrations sous Power-point. On s'est d'abord intéressé à un choix de monastères totalement disparus mais dont l'emplacement apparaît encore dans le parcellaire parisien : Sainte-Geneviève, le collège des bernardins, Saint-Victor, les célestins, les Chartreux, Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. L'examen a porté ensuite sur les monastères dont des vestiges sont encore plus ou moins visibles aujourd'hui : Saint-Germain-des-Prés, Saint-Martin-des-Champs, le Temple. C'est incontestablement Saint-Martin-des-Champs qui offre les vestiges les plus intéressants, déjà représentés dans un manuscrit du XII^e siècle de la BNF (NAL 1359) reproduit en 1636-1637 par dom Marrier dans son histoire du monastère³.

1. V. Mortet, P. Deschamps, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et la condition des architectes en France au Moyen Âge, XI^e-XIII^e siècles*, Paris, 2 vol., 1911 et 1929, réimpr. en un vol. en 1995 (CTHS Format, 15).
2. Voir A. Bonnardot, *Études archéologiques sur anciens plans de Paris*, rééd. par M. Fleury, Paris, 1994.
3. M. Marrier, *Monasterii regalis Sancti Martini de Campis ordinis cluniacensis historia...*, Paris, S. Cra-moisy, 1636 [et 1637], p. 11.



Quelques pans de l'enceinte reconstruite au XIII^e siècle, avec ses créneaux et ses tourelles, sont toujours visibles rue du Vertbois (et plus difficilement rue Bailly), et la tour du Vertbois, sauvée en 1855 grâce à l'intervention de Victor Hugo, marque l'angle nord-est de l'enceinte au carrefour de la rue du Vertbois et de la rue Saint-Martin.

Si l'enceinte de Saint-Germain-des-Prés peut se suivre assez facilement sur le parcellaire, les deux parties de tour qui subsistent sont plus difficilement visibles, étant enclavées dans des immeubles, rue de Fustenberg et place Saint-Germain, dans l'immeuble de la Société d'encouragement pour l'industrie. On a utilisé les plans et les quelques passages relatifs à l'enceinte donnés par dom Bouillart dans son histoire de l'abbaye¹.

L'enceinte du Temple se suit, elle aussi, assez bien dans le parcellaire, mais les parties d'une tour d'enceinte semi-octogonale conservée, 73 rue Charlot et 32 rue de Picardie, sont difficilement accessibles, étant totalement enclavées dans des immeubles privés. Les plans, gravures et tableaux conservés (notamment au musée Carnavalet) permettent d'avoir un aperçu de l'occupation intérieure de l'enceinte.

L'examen des enceintes parisiennes s'est achevé avec une rapide présentation de l'enceinte de l'abbaye de femmes de Saint-Antoine-des-Champs, dont les Archives nationales conservent la copie faite au XVIII^e siècle d'un très beau dessin de 1481 (N III Seine, 730).

1. Dom J. Bouillart, *Histoire de l'abbaye royale de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1724.